

LE PROCES HORN

Bangor, Maine, 19 — Les commissaires fédéraux enquêtant dans la cause de Werner Horn, accusé du transport illégal d'explosifs relativement à sa tentative de faire sauter le pont international à Vanceboro, ont siégé aujourd'hui. L'on s'attend à ce que les plaidoyers soient terminés cet après-midi et que le commissaire Reid décide sur le transfert de Horn à Boston pour y subir son procès sur la mise en accusation faite par le grand jury de cette ville.

La défense a prétendu hier que l'accusé étant un belligérant allemand, il n'était pas soumis aux lois du pays. La poursuite n'a produit que la copie de l'acte d'accusation.